

- Fiche informative sur l'action -

Classe de 3^{ème} à projet professionnel

Nom du fichier : 57CLPMetzIA57

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Pilotage : Inspection Académique de la Moselle

1 rue Wilson 57000 Metz

téléphone : 03 87 38 63 63

fax : 03 87 38 64 64

Personne contact : J. Hodin I.A. Adjointe.

Etablissements participants :

Collège Philippe de Vigneulles Metz

Collège Georges Bernanos Montigny

Collège Jean Mermoz Marly

Collège Edmont Rostand Metz

LP Citroën Marly

LP Bâtiment Montigny

LP Cassin Metz

Date de l'écrit : mai 2003

PNI4 – Axe 4.

Résumé de l'action : A l'initiative de l'Inspection Académique de Moselle, une quinzaine d'élèves issus de quatre collèges du bassin de Metz ont participé au projet "classe de troisième à projet professionnel" et se sont rendus à ce titre une demi-journée par semaine en stage dans trois lycées professionnels différents.

Chaque stage a duré huit semaines. Le but était de faire connaître les filières professionnelles afin que les élèves de collège puissent s'orienter au mieux en fin d'année scolaire.

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
3 ^{ème} à projet professionnel Collège Lycée professionnel	Diversification pédagogique Individualisation Partenariat Stages Tutorat	Connaissance du monde professionnel Filles, Garçons Orientation Parents, Ecole	Enseignement professionnel Enseignement technologique Interdisciplinarité Technologie Vie sociale et professionnelle

- Ecrit sur l'action -

Classe de 3^{ème} à projet professionnel

Nom du fichier : 57CLPMetzIA57

ACADEMIE DE NANCY-METZ

Pilotage : Inspection Académique de la Moselle

1 rue Wilson 57000 Metz

Classe de 3^{ème} à projet professionnel

Sommaire :

A. Description générale

V. Vigreux, collège Philippe de Vigneulles, Metz

B. Regards sur l'action, côté collègue...

M. Neyhouser, collège Bernanos, Montigny les Metz

C. Regards sur l'action, côté LP...

F. Demangeon, LP Citroën, Marly

O. Matheron, LP Cassin, Metz

P. Humbert LP Bâtiment, Montigny les Metz

Annexe :

Diaporama descriptif du dispositif de Sarrebourg (Collège Mangin)

A. Description générale.

1. Introduction.

A l'initiative de l'Inspection Académique de Moselle, une quinzaine d'élèves issus de quatre collèges du bassin de Metz ont participé au projet "classe de troisième à projet professionnel" et se sont rendus à ce titre une demi-journée par semaine en stage dans trois lycées professionnels différents.

Chaque stage a duré huit semaines. Le but était de faire connaître les filières professionnelles afin que les élèves de collège puissent s'orienter au mieux en fin d'année scolaire.

Depuis plusieurs années, les élèves de troisième sont souvent sollicités afin de suivre des mini-stages en lycée professionnel (une ½ journée à plusieurs jours). Ils participent alors à la vie de l'établissement et suivent des cours. D'autre part, les élèves de troisième sont également invités à se rendre aux journées "portes ouvertes" organisées par les lycées. Mais ces dispositifs s'adressent surtout à ceux qui ont déjà un projet. Comment aider les élèves qui n'ont pas d'idée ?

En effet, les élèves de troisième ont à faire des choix importants en fin d'année scolaire en ce qui concerne leur orientation. Ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent s'orienter en seconde générale ou technologique sont souvent désemparés. Certains, orientés vers une filière professionnelle, ont souvent l'impression de " subir " leur orientation.

De manière générale, les filières proposées par les lycées professionnels sont peu ou mal connues... donc dévalorisées.

Ces constats nous ont donc amenés à mettre en place ce projet de " classe de troisième à projet professionnel ".

A noter qu'une expérimentation a été également menée sur le bassin de Sarrebourg. Si les objectifs fixés ont été globalement identiques aux nôtres, les modalités de cette expérience ont été différentes (**voir en annexe le diaporama descriptif de Sarrebourg**).

Ce présent document rend compte uniquement de l'expérience menée sur le bassin de Metz.

2. Contexte.

Effectifs et établissements participants

Collèges :

Collège Georges BERNANOS, Montigny-lès-Metz.

Trois élèves concernés : Mélanie, Guillaume et Kévin.

Collège Jean MERMOZ, Marly.

Deux élèves concernés : Hervé et Benjamin.

Collège Edmond ROSTAND, Metz.

Trois élèves concernés : Yann, Laure et Luc.

Collège Philippe de Vigneulles, Metz.

Sept élèves concernés : Karim, Solemme, Guillaume, Julie, Farah, Dominique et Malik.

Cette expérience concerne donc dix garçons et cinq filles.

Lycées :

Lycée du Bâtiment, Montigny-lès-Metz.

L.P. A.Citroën, Marly.

L.P. R. Cassin, Metz.

Personnels impliqués et rôle de chacun :

Dans chaque établissement, un membre de l'équipe de direction est chargé de l'expérimentation. Son rôle est de faciliter la mise en œuvre et le suivi du projet.

Collèges :

Mme M. HENRION, principale (collège G.BERNANOS)

Mme M.A. CAPOBIANCO, princ.-adjointe (collège J.MERMOZ)

M. R. MATHIAS, principal (collège J.ROSTAND)

M. F. HANOT, principal (collège Ph. De VIGNEULLES)

Lycées :

Mme M.B. MICHEL, proviseur adjoint (lycée R.CASSIN)

M. D. FURLAND, proviseur adjoint (lycée A.CITROEN)

M. R. FIEBER, proviseur adjoint (lycée du Bâtiment)

Dans chaque établissement, un ou deux membres de l'équipe éducative ou pédagogique a (ont) été désigné(s) pour le suivi des élèves.

Collèges :

Mlle DAMIEN, professeur d'histoire-géographie (collège G.BERNANOS)

Mme NEYHOUSER, professeur de lettres classiques (collège G.BERNANOS)

Mme BERTRAND, professeur de technologie (collège J.MERMOZ)

Mme KEMPF, professeur de lettres modernes (collège J.MERMOZ)

Mme HENRIOT, professeur de technologie (collège E.ROSTAND)

Mlle VIGREUX, professeur de lettres modernes (collège Ph. De VIGNEULLES)

Lycées :

M. MATHERON, professeur de communication (lycée R.CASSIN)

M. BOURGEOIS, professeur de vente (lycée R.CASSIN)

M. HUMBERT, professeur de génie industriel (lycée du Bâtiment)

M. BAUER, professeur de mécanique automobile (lycée A.CITROEN)

M. DEMANGEON, professeur d'électrotechnique (lycée A.CITROEN)

Les professeurs de collège avaient la possibilité de rendre visite aux élèves sur leur lieu de stage. La participation des professeurs de lycée aux conseils de classe de troisième ainsi qu'une aide à l'orientation avait été envisagée mais n'a pas été effective.

La liaison avec les parents a été favorisée ; ils ont été invités à suivre l'évolution du projet et à participer à son amélioration en assistant aux réunions bilan prévues régulièrement.

Les établissements concernés par le projet sont peu éloignés géographiquement (quelques centaines de mètres parfois !) ou facilement accessibles par les transports en commun.

3. Objectifs de l'action

Objectifs initiaux.

Pour l'institution, l'objectif initial était d'impliquer la totalité des élèves de troisième de collège et en particulier les filles. Il s'agissait notamment de diversifier l'offre de formations professionnelles faites aux jeunes filles. Dans les faits, certains impératifs ont conduit les établissements à procéder différemment pour le recrutement. Il s'agissait d'établir d'autre part une continuité de la formation collège/L.P. ainsi que de valoriser l'enseignement professionnel, souvent mal perçu ou trop méconnu.

Autres objectifs.

Permettre à des élèves volontaires de découvrir en profondeur les formations proposées dans les différents lycées professionnels en leur proposant une véritable " immersion " dans les établissements.

- Donner aux élèves une " ouverture d'esprit " en leur faisant prendre conscience du lien qui existe entre les enseignements " abstraits " dispensés au collège et des réalisations plus concrètes.
- Motiver des élèves souvent peu valorisés dans leur établissement d'origine, à cause de leur attitude en classe ou de leurs résultats scolaires.
- Faire de ces élèves des " élèves relais " dans leur collège, capables de faire part de leur expérience à leurs camarades et de fournir des informations aux intéressés.
- Cette expérience doit enfin permettre aux élèves et à leur famille de construire ensemble un projet d'orientation éclairé. Il est souhaitable en effet que chacun puisse quitter le collège avec un projet de formation réfléchi et réaliste.

4. Démarches choisies.

Durée.

Le projet a été mis en place pour une année scolaire et s'est déroulé en deux phases :

Une phase exploratoire : information, élaboration, définition du projet avec les enseignants des collèges et des lycées professionnels. Recrutement des élèves.

Une phase d'immersion en lycée professionnel : initialement, les stages étaient prévus pour durer trois à dix semaines, avec obligation pour les élèves de " tourner " sur les trois lycées impliqués. Chaque stage a finalement duré huit semaines (8 X 3 = 24 semaines). Cela a permis de clore la période de stage en avril, le mois de mai pouvant ainsi être réservé à la préparation du brevet des collèges.

Chronologie du déroulement de l'action.

04.06.2002 (collège J.ROSTAND) : quelle organisation possible pour une classe de troisième à projet professionnel ? La réunion concerne l'équipe de Metz et l'équipe de Sarrebourg.

01.07.2002 (Sarrebourg) : point sur le projet à mener sur chacun des deux bassins précités.

Rentrée scolaire : " sélection " des élèves de troisième concernés par le projet. Un collège a déjà les noms de ses élèves depuis la fin de l'année scolaire précédente.

13.09.2002 (lycée R.CASSIN) : définition de l'échéancier et des projets à mener dans les lycées professionnels.

20.09.2002 (lycée A.CITROEN) : tous les participants au projet sont réunis pour une présentation et une information faites aux familles. Lancement du projet.

28.11.2002 (lycée R.CASSIN) : fin du premier stage. Première réunion bilan.

06.02.2003 (lycée du Bâtiment) : fin du deuxième stage. Deuxième réunion bilan.

10.04.2003 (lycée du Bâtiment) : journée de réflexion impliquant tous les acteurs impliqués dans les projets menés sur le bassin de Metz et le Bassin de Sarrebourg, les élèves et leurs parents exceptés.

15.04.2003 (lycée A.CITROEN) : fin du troisième stage. Troisième réunion bilan.

Ces rencontres ont associé, sauf exceptions, parents, élèves, enseignants, chefs d'établissement ainsi que les responsables de l'Inspection Académique.

Stratégies pédagogiques et/ou éducatives.

Chacun des trois lycées impliqués dans le projet a eu le souci de faire découvrir aux élèves stagiaires les différentes filières proposées ainsi que leurs débouchés. Ainsi, au lycée du Bâtiment par exemple, la première heure de chaque demi-journée de stage était consacrée à une séance d'information parfois assortie d'une visite.

Voici les grands axes sur lesquels les élèves ont travaillé.

Lycée Cassin :

- Comprendre l'outil informatique, mieux s'en servir.
- Découvrir la vente et le marketing.
- Simulation de vente, jeux de rôles.
- Réalisation d'un CD Rom.

Lycée du Bâtiment :

- Activités centrées sur la menuiserie.
- Réalisation d'un tabouret.

Lycée Citroën :

- Electrotechnique, électricité automobile.
- Découverte de l'épreuve Marathon Shell.

Chacun des trois stages a été évalué. Une note chiffrée (note sur 20) a donc figuré sur les bulletins trimestriels des élèves. La prise en compte de cette note a été laissée au libre choix

des établissements. Elle a pu figurer « à titre d'information », être prise en compte dans la moyenne générale ou encore remplacer la note de technologie (le cours de technologie n'ayant pas été suivi par certains stagiaires, pour des raisons d'emploi du temps – cours dispensé le jeudi après-midi).

Les critères d'évaluation qui avaient été initialement envisagés sont les suivants :

- Assiduité : 3/20
- Respect des règles de l'établissement : 5/20
- Production : 8/20
- Restitution vers le collège : 4/20

Ces critères n'ont pas toujours été retenus par les lycées impliqués dans le projet (le critère « restitution par le collège », par exemple, est difficilement évaluable par les professeurs de lycée sans une concertation préalable avec l'équipe du collège). Le lycée R.CASSIN, par exemple, a retenu les quatre critères suivants : assiduité, ponctualité, investissement autour du projet, comportement.

Il était initialement prévu que les élèves stagiaires soient considérés comme de véritables personnes-ressources dans leur établissement d'origine. L'exploitation de leurs connaissances nouvelles et des informations dont ils disposaient s'est faite à des degrés divers selon les établissements.

- entretiens avec les professeurs référents, les professeurs principaux, les chefs d'établissement.
- présentation de l'expérience à la classe à l'occasion de l'heure de vie de classe.
- discussions organisées avec d'autres élèves de troisième intéressés par une orientation en L.P.
- réalisation de panneaux d'information disposés sur des lieux de passage ou au C.D.I.

Des choses restent à faire dans ce domaine.

Stratégies organisationnelles.

Pour suivre la formation, les élèves quittent leur établissement d'origine une demi-journée par semaine pour se rendre au lycée professionnel. Ces cours se déroulent le jeudi après-midi, de 14 à 17 heures (avec possibilité de prendre les repas au lycée).

Ils constituent alors un « groupe-classe » original pris en charge par un ou deux enseignant(s) au même titre qu'une autre classe. Ils suivent alors des cours spécifiques et sont évalués en fin de stage.

L'organisation de l'emploi du temps au collège est, là encore, différente selon les établissements. Cela a été fonction de la date à laquelle les élèves ont été recrutés (avant la fin de l'année scolaire 2001-2002 ou au début de l'année scolaire 2002-2003) et du nombre d'élèves concernés dans l'établissement.

Ainsi, certains élèves voient leur emploi du temps aménagé (par exemple, pendant qu'ils sont au LP, leurs camarades restés au collège suivent des cours optionnels).

D'autres « manquent » le cours de technologie remplacé par le stage ; la majorité d'entre eux, enfin, est obligée de rattraper les cours manqués. Quelques-uns n'ont ainsi pratiquement pas pu suivre le cours de musique.

5. Moyens.

L'organisation a pris la forme de conventions établies entre les établissements concernés ; les déplacements des élèves sont pris en charge (un pass-bus)

Coût total transports : 314,20 Euros.

Le souhait avait été exprimé de disposer de 100 Euro par élève pour l'aide aux supports de restitution des trois stages, soit 1500 Euros.

Les moyens sollicités (à l'origine du projet) étaient les suivants :

Lycées : 4 heures par semaine (3 heures d'enseignement, 1 heure de concertation) x 27 semaines. Total : 108 HSE

Collèges : une quinzaine HSE par collège pour les enseignants correspondants.

V. Vigreux, mai 2003

B. Regards sur l'action... côté collègue...

1. Préambule

Comment, s'interrogent les rédacteurs, avoir un regard sur une action qui concerne des équipes enseignantes disséminées dans 7 établissements différents, et des élèves qu'ils ne connaissent que dans la mesure où ils sont originaires de leur collège ?

Et cependant l'information a pu circuler entre tous les intervenants. D'abord parce que nous avons été amenés, nous les témoins de l'action, à croiser les réflexions de nos collègues, les témoignages des élèves, les réactions des parents par le biais de questionnements répétés.

Ensuite parce que l'institution a apporté des conditions favorables aux échanges à l'occasion de réunions de divers types (réunions d'information en début d'action, de fin de séquence en présence des parents, des rédacteurs et des équipes enseignantes, journée de regroupement du 10 avril).

Les matériaux que nous collectons alors, les documents que nous élaborons, nous les avons fait circuler soit par courrier électronique, soit par l'intermédiaire de la liste de diffusion, outils qui ont permis des échanges rapides et nombreux.

Cette analyse a été nourrie par les témoignages des intervenants qui peuvent parfois apparaître comme contradictoires. Il est un point pourtant sur lequel tous se sont retrouvés, c'est la validité de l'action et l'intérêt qu'il y a à la reconduire.

2. Originalité de l'action

Le cadre de l'action a été clairement défini par plusieurs circulaires parues au B.O. ces 2 dernières années :

- ainsi celle du B.O. n° 24 du 14/06/2001 : « *Pour certains élèves, la découverte de nouvelles activités à dimension professionnelle peut favoriser un nouveau départ. Dans un contexte différent du collège, ces élèves peuvent être valorisés, construire un projet personnel et se déterminer éventuellement pour une orientation professionnelle. Un itinéraire de formation de ce type justifie qu'ils suivent tout ou partie de leur classe de 3ème en lycée professionnel.* »

- la circulaire de rentrée du 18/04/2002 confirme l'expérimentation qui « *permet à des élèves au terme du cycle central de suivre tout ou partie de leur formation en LP. L'objectif est d'aider ces élèves, qui n'envisagent pas a priori de poursuivre des études longues, à construire un projet professionnel et donc à préparer les choix d'orientation ultérieurs.* »

Ce cadre est renforcé par la circulaire de préparation à la rentrée 2003 du 03/04/2003 qui réaffirme pour la classe de « *3ème à projet professionnel* » - qui reçoit la nouvelle appellation de « *3ème préparatoire à la voie professionnelle* » - le même objectif d'aide apportée aux élèves pour « *construire ou affiner un projet d'orientation vers la voie professionnelle.* »

D'autres actions sont menées depuis plusieurs années dans les établissements concernés, qui visent au même objectif. Citons pour mémoire les mini-stages en L.P. d'une à plusieurs journées, les visites de lycées d'une demi-journée, les interventions de lycéens apportant aux collégiens un témoignage et des informations, les rencontres entre proviseurs et parents au 3ème trimestre...

Toutefois, l'action « **3ème à projet professionnel** » se distingue par certains aspects innovants :

- Sa « systématisation » d'abord : elle a lieu régulièrement une demi-journée par semaine pendant 24 semaines.
- L'immersion des élèves dans 3 L.P. différents, présentant chacun deux spécialités.
- L'intégration de chaque élève à un groupe classe stable pendant toute l'année.
- La présence devant le groupe classe (constitué par les élèves de l'ensemble des collèges) d'un ou deux professeurs dans chaque L.P., le(s) même(s) pendant toute la séquence et ne s'adressant qu'à ce groupe.

Par ailleurs, il convient de distinguer ce dispositif d'autres structures existantes ; ainsi de la 3ème d'insertion, qui « **permet d'offrir à des élèves en grande difficulté l'opportunité d'une pédagogie de l'alternance** », et les amène « **à suivre après le collège une formation sous contrat de travail ou éventuellement sous statut scolaire.** » (BO du 18/04/2002).

Le dispositif de la «3ème à projet professionnel» se définit aussi par ses objectifs propres, différents de ceux de la 3ème technologique qui offre, elle, la totalité de la formation au L.P.

On voit donc que cet itinéraire s'adresse à des collégiens « ordinaires », démotivés sans doute mais n'étant pas en grande difficulté scolaire. En effet, il ne s'agit pas de renforcer auprès des élèves l'idée qu'on engage des études au L.P. parce qu'on est en échec scolaire, mais bien par un choix positif et réfléchi.

3. Les points stabilisés

Sur le plan personnel.

D'après les témoignages recueillis auprès des chefs d'établissements et des professeurs, les élèves ayant pris part au projet avaient en commun d'être, à des titres divers, peu à l'aise au collège. Les indicateurs en étaient soit des problèmes comportementaux (indiscipline, timidité), un manque de réussite, ou un refus de travailler. Il en découlait le sentiment d'être en échec scolaire, et pour beaucoup aussi d'être arrivés à une sorte d'impasse en fin de 4ème.

Sentiment renforcé pour ceux qui avaient doublé la 4ème ou la 3ème d'être déplacés au milieu d'élèves de collège plus jeunes qu'eux :

« Ça fait du bien, écrit Guillaume R., d'être avec la bonne tranche d'âge grâce aux gens qui nous ouvrent les bras, on peut sortir un peu de notre monde de collégiens. »

Mélanie, elle, apprécie d'être considérée comme une « adulte » : **« les professeurs du L.P. sont à notre écoute et répondent à nos besoins de communication. »** Plus tard, au cours de la 3ème séquence, elle insiste : **« C'est très différent du collège, car nous avons une plus grande responsabilité, et le contact avec les professeurs est plus libre, on est vraiment considéré comme des adultes. »**

Ce que confirme le professeur d'électrotechnique qui relève **« l'implication du groupe à l'oral et la pertinence des questions y compris du groupe féminin »**, et ce malgré le peu d'intérêt qu'elles ont pu manifester au départ. A quoi fait écho le témoignage de Solemne qui dit apprécier **« d'avoir essayé de se débrouiller seule dans une section pour garçons »**

La plupart des élèves constatent aussi qu'ils sont allés vers plus d'autonomie et de maturité : **« J'ai découvert que je pouvais me débrouiller seul »** écrit Malik à propos de son travail au L.P. **« J'arrête de me moquer des autres (...), j'ai peut-être grandi dans ma tête. »**

s'interroge Guillaume G., tandis que Julie constate : « *Mon comportement s'est stabilisé, je suis moins agressive.* »

Cet investissement des élèves a été confirmé par l'évaluation sommative faite par les professeurs des L.P. à l'issue des séquences. Les notes plutôt positives qui ont été attribuées aux productions des élèves sont d'ailleurs étayées par des appréciations valorisantes qui relèvent du "travail", "une bonne participation", "des capacités", "des connaissances".

Si la notation est négative, elle est dans l'ensemble bien acceptée par l'élève. Ainsi ce constat de Dominique : « *La note en électrotechnique ne m'a pas plu, mais c'était juste, par rapport au travail que j'avais effectué.* »

Cette amélioration de l'image de soi des élèves a souvent entraîné une amélioration de leur image aux yeux des autres dans leur collège d'origine. Un professeur impliqué dans le projet juge « *qu'ils vont plus facilement vers les adultes* », qu'ils deviennent même « *volubiles* ».

Un principal juge ses élèves « *transcendés* ».

Quant à Solemne, elle écrit : « *J'ai confiance en moi (...); quand je reviens au collège c'est comme si j'étais quelqu'un d'autre, à moins que ce ne soit mon imagination.* » En quoi elle n'a pas tort, puisque c'est bien sa propre image d'elle-même qu'elle a changée.

Sur le plan du projet professionnel

C'est sur ce point que les témoignages convergent le plus : les équipes pédagogiques, comme les élèves et leur famille n'ont vu que des avantages à l'expérience.

« *C'est la solution idéale pour construire un projet sérieusement* » affirme un parent, tandis qu'un professeur estime que « *ces stages permettent de sensibiliser les élèves à l'enjeu que représente la 3ème pour l'orientation.* »

La découverte directe de 5 ou 6 spécialités, ainsi que la visite du lycée à chaque séance, et les informations dispensées par leur professeur permettent aux élèves de se faire une idée précise des enseignements et des débouchés.

Le processus d'orientation n'est certes pas terminé à l'heure où nous faisons ce bilan, mais certaines grandes lignes semblent déjà se dessiner :

12 élèves se sont exprimés sur leur projet d'orientation :

- 2 sont intéressés par la menuiserie,
- 6 par une spécialité du L.P. A. Citroën,
- 1 ou 2 filles par un BEP Vente Action Marchande au L. P Cassin,
- 1 fille maintient son projet initial de s'orienter vers les carrières sanitaires et sociales
- un garçon souhaite être affecté en seconde technologique.

Par ailleurs, l'expérience a confirmé pour certains un projet initial, pour d'autres, minoritaires, elle a été l'occasion de le définir. Notons toutefois qu'aucune fille ne souhaite s'orienter vers un métier du bâtiment ou de l'automobile.

Par la pratique qu'ils en ont eue, les collégiens ont modifié leur appréciation des L.P., et le regard porté sur ces établissements a changé. Nous avons déjà relevé la nature différente des relations entre élèves et professeurs de L.P. dans le cadre des ateliers par exemple. Mais les élèves et leur famille reconnaissent aussi la qualité de l'enseignement et le respect de la discipline pendant les cours.

On voit donc là qu'on a pu approcher un des objectifs de l'action, à savoir modifier les représentations qu'ont les élèves du L.P. de façon à valoriser l'enseignement qu'on y dispense.

Sur le plan scolaire

Sur ce point l'évaluation est nettement moins favorable.

Certains avis sont positifs ; ainsi Luc du collège Jean Rostand constate que « *grâce aux notes du lycée (sa) moyenne a augmenté.* » Dominique, lui, écrit : « *Mes notes ne bougent pas et ne sont pas très hautes, mais ces stages n'ont en aucun cas perturbé mes résultats au collège.* » Quant à Karim, il remarque que ses « *notes sont stables pour le moment.* »

En revanche, l'avis des professeurs des collèges est assez différent : ils déplorent dans l'ensemble une baisse des résultats au 2ème trimestre, en particulier dans les matières dont les élèves manquaient certains cours du fait de leur présence au L.P..

Toutefois cette expérience a permis aux élèves de mieux comprendre les objectifs du collège : ils ont pu ainsi créer des liens entre les matières générales (français, mathématiques) et les enseignements professionnels.

« *En passant du plan au volume, écrit le professeur de menuiserie, ils ont dû effectuer le passage de l'abstrait au concret. Ce sont des processus complexes qui révèlent des aptitudes en géométrie et en calcul.* » Dans le même ordre d'idées, un élève déclare : « *Les matières enseignées à l'école servent pour la suite* », et un autre dit, au retour du stage en vente : « *On a travaillé sans avoir travaillé* ». Le travail sur la langue orale à l'occasion des simulations de vente et des jeux de rôle lui a paru moins ardu que le travail sur la langue écrite prédominant au collège.

Il apparaît donc qu'en créant des connexions entre les enseignements généraux et professionnels, les élèves ont pu donner plus de sens à leurs apprentissages qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors.

Relations avec les familles

On peut affirmer que cette expérience a permis un renforcement du dialogue avec les familles concernées. Un chef d'établissement a exprimé sa conviction que ces familles avaient renoué avec l'institution dans la mesure où celle-ci les interrogeait sur leur vécu de l'action, et non plus seulement sur les difficultés de leurs enfants.

Celles-ci ont manifesté un grand intérêt par leur présence aux réunions. Elles ont affirmé leur volonté de témoigner dans ces réunions et auprès des professeurs rédacteurs.

Ces témoignages insistent sur la validité de l'action et préconisent de la reconduire. Les parents ont eu l'impression qu'une chance a été donnée à leurs enfants et en savent gré à l'institution. Quant aux élèves, ils ont le sentiment d'avoir bénéficié, à un titre ou à un autre, d'une revalorisation de leur image.

4. Les difficultés

En ce qui concerne l'image qu'ils se sont forgée du L.P., on peut se demander si les collégiens ne vont pas retirer de cette expérience une vision quelque peu faussée, car réduite : ils ne connaissent que quelques salles, ateliers, ou cours, et ils n'ont pas été mêlés aux lycéens, y compris pendant les récréations.

Ainsi Hervé et Benjamin déclarent-ils avoir ressenti une certaine peur face aux lycéens du L.P. Cassin qui d'après eux « *les regardaient de travers.* » Cet avis n'est cependant pas majoritaire.

Par ailleurs les notes assez souvent positives qui ont été attribuées aux collégiens dans les L.P. à l'occasion de cette action ne risquent-elles pas de disqualifier l'évaluation faite au collège, et d'amener à un manque de lucidité concernant les choix d'orientation ?

Notons toutefois qu'aucun des élèves concernés cette année n'a opposé un semblable argument. Et quoi qu'il en soit, ce ne sont pas les mêmes compétences qui ont été évaluées dans les 2 types d'établissement.

Un autre écueil peut surgir aussi à l'issue de cette expérience : ce projet pourrait favoriser

procéder au recrutement des élèves après le conseil de classe du 3ème trimestre de l'année scolaire qui précède. Ce « pré recrutement » permettrait par ailleurs de regrouper tous les élèves dans une même classe du collège, ce qui faciliterait la mise en œuvre du dispositif de rattrapage des cours.

- Pour la confection des **emplois du temps**, plusieurs suggestions ont été faites par les équipes : le mercredi après-midi. Ce choix aurait l'avantage de ne pas faire manquer de cours aux collégiens, mais il est pénalisant dans la mesure où il ajoute une demi-journée de travail scolaire aux élèves. Une autre solution consiste à regrouper les séances au L.P. sur une semaine placée par exemple avant les vacances scolaires. Il semble toutefois que l'immersion ne soit pas aussi bénéfique que dans le dispositif actuel. Cela permettrait cependant aux collègues ruraux d'être partie prenante de l'expérience dans la mesure où des conditions matérielles (de transports scolaires et d'hébergement par exemple) seraient offertes à leurs élèves. Pour les collègues du bassin de Metz en revanche, il importe avant tout de convenir d'une demi-journée commune.
- Une autre amélioration à apporter au dispositif serait de proposer aux élèves concernés un **soutien hebdomadaire** afin de faciliter la reprise des cours et d'éviter que les lacunes scolaires n'augmentent.

Faciliter l'articulation collège-lycée

Cette articulation s'est faite de façon non négligeable à l'occasion des réunions auxquelles ont pris part les équipes de collèges et de lycées.

En revanche est apparu un manque qui a été relevé par les élèves : il serait souhaitable que les professeurs des collèges se rendent au L.P. pendant les séances suivies par les collégiens, et inversement que les professeurs de L.P. viennent au collège, par exemple à l'occasion d'un conseil de classe.

En outre un référentiel pourrait être élaboré conjointement par les 2 équipes, ainsi que des grilles d'évaluation. Ce référentiel permettrait non seulement d'évaluer les compétences dans les matières professionnelles, mais aussi dans les matières générales communes qui sont celles qui au L.P. posent le plus de difficultés aux élèves.

Diversifier l'offre de formation

Pour ce faire, élargir l'éventail des spécialités, en particulier celles susceptibles d'impliquer les filles qui, rappelons-le, ne représentent qu'un tiers de l'effectif du groupe et qui semblent assez peu désireuses de s'orienter vers une des spécialités proposées cette année.

Impliquer les élèves et professeurs qui ne participent pas au projet

Un regret est apparu assez souvent du manque d'investissement des autres élèves et des adultes lors du « retour » des élèves au collège. Un moment est nécessaire pour laisser la possibilité aux élèves du projet de dialoguer avec les autres. L'heure de vie de classe peut être appropriée.

Par ailleurs il est indispensable que l'information circule entre tous les membres de l'équipe afin que chacun se sente partie prenante de l'action.

6. Perspectives

Au terme de cette analyse il apparaît clairement qu'il est **nécessaire de poursuivre cette expérience**, en tenant compte toutefois des difficultés qui ont émergé pour la faire évoluer.

L'écueil majeur consistera à définir les limites de **l'effectif** auquel elle s'adresse. Un effectif trop lourd rendrait le dispositif peu maniable et provoquerait son abandon progressif. Sur le bassin de Metz, l'effectif de 15 élèves pourrait être augmenté (doublé ou triplé) si chacun des 3 lycées professionnels retenus était impliqué dans l'action toute l'année et recevait successivement chacun des 3 groupes d'élèves qui tourneraient à l'occasion des 3 séquences. L'inclusion d'un 4e LP dans le projet (permettant par exemple la découverte des métiers de la restauration et de l'hôtellerie) permettrait d'augmenter encore l'effectif.

Le choix des secteurs proposés aux élèves cette année, à savoir le secteur tertiaire, l'industrie et le bâtiment, serait maintenu et peut-être complété par celui des métiers de l'hôtellerie. L'action pourrait être l'occasion de faire découvrir aux élèves certaines filières déficitaires mais présentant des débouchés intéressants (par exemple les ouvrages chaudronnés et les structures métalliques au LP du Bâtiment).

Par ailleurs, le peu d'impact que l'action a eu sur les choix d'orientation des 5 filles du groupe cette année doit amener à s'interroger. Des incitations à les conduire à des choix dans le secteur industriel et du bâtiment devront être imaginées ; en outre, ces incitations seront d'autant plus efficaces que la mixité du groupe sera effective (rappelons qu'elle est cette année de 2/3 pour les garçons, et 1/3 pour les filles).

En ce qui concerne **la durée de l'action**, la légère désaffection manifestée par les élèves à la fin de la 3e séquence et révélée par une augmentation de l'absentéisme au LP montre qu'il n'est pas souhaitable d'étendre l'action au-delà de 24 semaines.

Par conséquent, si un 4e LP entre dans l'action, il paraît nécessaire de ramener chaque séquence à 6 semaines, de façon à ne pas dépasser le volume de 24 semaines.

Enfin, il apparaît indispensable de **clarifier les critères de recrutement des élèves**. Certes, cette action paraît s'adresser essentiellement à des élèves intéressés par la voie professionnelle, ainsi que le définissent les circulaires parues au BO ces 2 dernières années.

Toutefois, pourquoi ne pas ouvrir plus largement le projet aux élèves intéressés en début d'année de 3e par la voie générale ou technologique ? Quel que soit le choix d'orientation de ces élèves en fin de 3e, on peut penser que l'un des objectifs de l'action, à savoir la revalorisation des lycées professionnels par la pratique que ces élèves en auront eue, sera atteint.

Par ailleurs, l'appellation de « **3e préparatoire à la voie professionnelle** », destinée à remplacer celle de « **3e à projet professionnel** », et qui constitue une des modalités de la diversification de la future 3e qui doit être mise en place à la rentrée 2004, n'est pas sans provoquer quelque inquiétude chez certains des participants à l'action. Certes, faire de la découverte du LP un enseignement choisi, inscrit à ce titre à l'emploi du temps comme les autres options (technologie, langues anciennes et vivantes) permettrait de résoudre des difficultés d'emploi du temps et de rattrapage des cours.

Mais le risque serait grand de créer avec cette 3e préparatoire à la voie professionnelle une classe qui ne serait que préparatoire au lycée professionnel, une classe pré professionnelle en quelque sorte. Il ne paraît pas souhaitable de faire de cette 3e professionnelle une voie spécifique ; qu'elle apporte à des élèves en phase de construction d'un projet personnel une connaissance de la voie professionnelle constitue une ambition plus largement souhaitée.

M. Neyhouser, mai 2003.

B. Regards sur l'action... côté Lycée Professionnel...

1. Témoignage de M. Demangeon, professeur d'électrotechnique au LP Citroën de Marly

Le proviseur adjoint M.FURLAN et moi-même avons accueilli les élèves dans la salle de réunion. Il a remis à chaque élève une brochure sur les différentes formations pratiquées au lycée. Ensuite visite guidée du lycée et principalement des sections professionnelles. A l'issue de cette visite, j'ai pris en main les élèves et les ai emmenés visiter nos salles d'électrotechnique.

Ce stage de 8 semaines se scindera en deux, 4 semaines en « électrotechnique » et 4 semaines avec mon collègue en « maintenance des véhicules automobiles ».

Pour ma part, pendant ces 4 semaines, les élèves devront réaliser différents montages électriques de base pour une installation domestique. Après une étude succincte, ils positionneront et fixeront sur des supports verticaux les éléments constitutifs de l'équipement électrique suivant un schéma d'implantation, façonneront et assembleront les conducteurs électriques conformément à un cahier des charges, tout en respectant les règles de sécurité.

Voici comment j'ai fonctionné avec ce groupe : l'intervention technique a lieu dans une zone appelée « zone de réalisation ». Je travaille en m'appuyant sur un dossier pédagogique réalisé par mes soins. Chaque élève est donc en possession d'un dossier qu'il complètera et qui l'aidera à réaliser le travail demandé et donc à atteindre certains objectifs. Il comporte plusieurs parties : une partie « Généralités », une partie « Équipement électrique de la buanderie » et une dernière « Équipement électrique du couloir du sous-sol ».

Partie « généralités » :

Elle comprend différents plans, un cahier des charges, les caractéristiques d'une installation et des notions sur les différents appareils de protection. Pour moi, c'est le minimum de connaissances requis afin de pouvoir suivre.

Partie « équipement électrique de la buanderie » :

Elle comprend un plan architectural, un cahier des charges avec des conditions à respecter. Les élèves doivent compléter avec mon aide une partie de schéma électrique et, à partir d'un schéma d'implantation, doivent établir le schéma multifilaire de l'installation correspondant à l'équipement électrique de la buanderie. Cette réalisation se fera en mode de pose apparent.

Cette séance plutôt « théorique » (les élèves sont restés assis pendant 3 heures) permet le passage d'un système plan sur papier à un système plan, mais cette fois réel.

A mon grand étonnement, les filles et les garçons s'étaient placés chacun de leur côté. Malgré cela, je me suis aperçu qu'ils formaient un « groupe classe » avec une ambiance agréable. Bonne intervention orale du groupe féminin avec des questions pertinentes, malgré leur choix d'orientation pour un domaine tertiaire.

La séance suivante : explication des différentes opérations et moyens pratiques afin de réaliser le travail demandé (1 heure). Ensuite mise en application des consignes et réalisation par les élèves. Cependant j'avais un petit problème du fait d'un manque d'outillage, bien que certains aient apporté le leur à ma demande. Il faut savoir que les élèves entrant au lycée achètent leur propre outillage et que je ne dispose donc pas d'outillage d'avance.

Rapidement on se rend compte que certains élèves sont plus « pratiques » que d'autres, et que les filles éprouvent certaines difficultés à fixer les différents appareillages et à cintrer le conduit I.R.L.

Pour cette troisième séance, suite de l'installation de l'équipement électrique. Là se posent moins de questions sur différents problèmes pratiques et la peur de mal faire a diminué. Une fois tout implanté, passage des conducteurs à l'aide du schéma multifilaire et raccordement de la connectique.

Pour la quatrième et dernière séance, poursuite de l'exercice en cours, et notation pour tous les élèves présents ou non. Là aussi, on repère les élèves soigneux et appliqués, les élèves peu intéressés par l'électrotechnique et les non motivés.

Deux filles sur cinq et sept garçons sur dix ont réussi à faire fonctionner le câblage électrique demandé.

Après chaque séance, nettoyage par les élèves des postes de travail et balayage complet de la salle. La première fois j'ai perçu quelques réticences de leur part, mais après une légère explication tout s'est bien passé.

Parmi le groupe deux élèves sont motivés par la formation BEP électrotechnique. Nous leur avons parlé de la journée Portes Ouvertes qui aura lieu le jeudi 10 avril 2003 à partir de 17 h ; 1/3 des élèves y participera dont une fille. Je trouve cela très encourageant. Pendant cette soirée Portes Ouvertes, ils seront dans la même salle que des élèves de seconde et y effectueront la suite de leur câblage, c'est-à-dire la dernière partie « Équipement électrique du couloir du sous-sol ».

Cette dernière partie se définit de la même manière que « l'équipement électrique de la buanderie » sinon que le mode de pose se fera en encastré et que le montage lumière sera différent.

A la fin des quatre séances, j'ai demandé aux élèves ce qu'ils pensaient de l'électrotechnique. Certains m'ont répondu que c'était compliqué, d'autres qu'ils pensaient que ce serait plus difficile, les avis sont donc partagés.

2. Témoignage de O. Matheron, PLP2 Communication Administrative et Bureautique et B. Bourgeois, professeur de Vente au L.P. Cassin de Metz.

Au regard des objectifs principaux du projet, nous pensons que ce projet a permis d'atteindre ces derniers de manière efficace et pertinente.

Tout d'abord, le projet a effectivement permis aux élèves de 3ème une réelle découverte des filières professionnelles dans le domaine du tertiaire administratif et notamment de la vente.

L'immersion, au sein du Lycée Professionnel, permet à l'équipe pédagogique, non seulement, de présenter les différentes filières professionnelles mais aussi de donner une première vision des matières fondamentales présentes dans le référentiel du diplôme aux élèves. Nous avons choisi d'orienter la découverte autour des métiers de la vente.

Au cours du montage du projet, nous avons décidé d'amener les élèves à découvrir les notions fondamentales liées au marketing et à la vente mais aussi de mettre les élèves en situation à travers la mise en place de simulations de vente. Cette découverte s'est accompagnée d'une utilisation des TICE permettant aux élèves de réfléchir sur le contenu disciplinaire mais aussi de s'approprier de nouveaux outils (Navigation sur Internet, logiciel de création de diaporama, logiciel de création de pages Web, logiciel de création de QCM, logiciel de montage vidéo, utilisation d'un caméscope numérique). Ce dernier point a permis aux élèves d'approfondir les objectifs et les compétences liées au B2I.

De plus, la découverte des filières et des contenus disciplinaires s'est accompagnée de la découverte du Lycée en tant que lieu de vie et d'échanges. Je pense que cette découverte de l'organisation d'un Lycée a motivé les élèves dans leur choix futur d'orientation car beaucoup d'entre eux ont été surpris par les différences avec l'organisation d'un établissement de type Collège.

Concernant l'implication des élèves au sein du projet, nous avons été agréablement surpris par le sérieux et l'application de la plupart des élèves. En fait, 75% de l'effectif souhaitaient intégrer des filières de formation professionnelles de type industriel (électronique, mécanique, menuiserie...) et, au début de l'expérience, un élève souhaitait intégrer un BEP VAM (Vente Action Marchande).

A la fin du projet, un tiers de l'effectif nous a avoué vouloir se diriger vers des formations de type tertiaire. De plus, tous les élèves nous ont précisé que cette période de formation leur a apporté un plus, en terme de découverte soit de la vente, soit de l'environnement économique, soit en matière d'utilisation de l'informatique ou d'utilisation des technologies audiovisuelles.

Nous avons été agréablement surpris par la communication et la sympathie qui se sont rapidement mises en place dans ce groupe hétérogène en provenance de plusieurs établissements. De même, le sérieux et l'implication forte des élèves se sont retrouvés aussi dans leur ponctualité et leur assiduité exemplaires.

En outre, un tel projet permet effectivement aux élèves, ayant vécu l'expérience, de devenir de véritables porte-parole vis à vis de leurs camarades concernant l'enseignement professionnel et le Lycée Professionnel. Les élèves, en restituant de manière formelle ou informelle leur vécu, constituent de véritables ambassadeurs de l'enseignement professionnel auprès de leurs pairs. Cette action va donc dans le sens d'un renforcement efficace de la liaison Collège-Lycée Professionnel.

Enfin, ce projet a permis aux élèves de construire et clarifier sereinement un projet d'orientation personnel, et ce, en liaison avec les chefs d'établissements, les professeurs et les familles.

Nous pensons que la présence d'un COP (Conseiller d'Orientation Psychologue), lors des réunions bilan réalisées avec les familles, permettrait également de renforcer ce dispositif de construction de ce projet et permettrait aussi de lier de nouveaux contacts avec les familles.

En conclusion, nous pensons que ce dispositif est très adapté par rapport aux objectifs annoncés et constitue un formidable outil pour l'élève mais aussi pour l'institution.

Il renforce la liaison Collège-Lycée Professionnel et promeut l'enseignement professionnel. Néanmoins, nous tenons à préciser que ce type de projet suppose une forte implication de l'équipe enseignante autour de la pédagogie du projet en terme de mise en place, de réalisation et d'évaluation de celui-ci avec les élèves.

Nous pensons, que cette implication suppose que les professeurs en charge de ces classes soient volontaires pour les accueillir et prêts à s'investir dans cette démarche de projet. De plus, nous pensons que la durée de la période de formation pourrait être étendue à 10 semaines au lieu de 8. Cet allongement permettrait d'investir des projets plus complets et plus ambitieux avec les élèves et leur permettre ainsi une découverte plus approfondie de la discipline mais aussi de l'enseignement professionnel.

3. Programme des 8 séances au LP du bâtiment, Philippe HUMBERT, professeur de génie industriel.

Chaque séance était divisée en deux parties : présentation d'une filière de l'établissement, puis travail en atelier (réalisation d'un tabouret).

Jeudi 05 décembre 2002.

- Présentation de la filière « **Métallerie** »
- Présentation du Projet 3ème : réalisation d'un TABOURET
 - Lecture de plans : traçage
 - Réalisation des entailles : utilisation des outils de traçage et des outils d'exécution (scie, ciseaux à bois, marteau, serre-joints).

Jeudi 12 décembre 2002.

- Présentation de la filière « **T.A. Habitat** » (dessinateur en bâtiment)
- Atelier : Tabouret
 - Réalisation des entailles
 - Traçage des tenons.

Jeudi 19 décembre 2002.

- Présentation de la filière « **Gros œuvre** »
- Atelier : Tabouret
 - Réalisation des tenons sur les traverses
 - Traçage - Mortaise.

Jeudi 09 janvier 2003.

- Présentation de la filière « **Electrotechnique** »
- Atelier : Tabouret
 - Collage - Vissage des traverses hautes et basses
 - Finition : ponçage
 - Réalisation des mortaises.

Jeudi 16 janvier 2003.

- Présentation de la filière « **Travaux Publics** »
- Atelier : Tabouret
 - Ajustages tenons
 - Ponçage - Préparation au collage.

Jeudi 23 janvier 2003.

- Présentation de la filière « **Finition** »
- Atelier : Tabouret
 - Collage de la structure du tabouret
 - Ponçage de l'ensemble.

Jeudi 30 janvier 2003.

- Présentation de la filière « **E.T.E** »
- Atelier : Tabouret
 - Fixation du dessus (assise)
 - Ponçage - Mise en teinte.

Jeudi 06 février 2003.

- Présentation de la filière « **Menuiserie** »
- Atelier : Evaluation finale
 - Finition Tabouret.

Bilan.

Les élèves de 3^{ème} ont pu découvrir toutes les sections composant le LP du Bâtiment. Cette découverte leur a permis de mieux comprendre les possibilités d'orientation. Ils ont été sensibilisés aux différentes opportunités de poursuites d'études après BEP. Les travaux à l'atelier de Menuiserie leur ont permis de découvrir une autre façon d'apprendre :

- Découvrir l'outillage de base du menuisier
- S'adapter au travail en autonomie
- Suivre les consignes de sécurité : « danger direct »
- Fabriquer et assembler un ensemble de pièces.